

DEROULEMENT DE L'EPREUVE

Le 4 septembre 2022 aura lieu la traversée du lac Léman entre Lausanne (plage de Bellerive) et Publier (parc du miroir) soit environ 14 km.



Cette traversée se fera en relais canoë / natation. Les relais seront libres, en temps et en distance.

Pour faciliter l'accès de cette course à un maximum de nageurs, la distance pourra être parcourue :

- par un seul nageur, qui devra obligatoirement être accompagné par un binôme en canoë,
- par un duo de nageurs.

N.B. : La réglementation nous impose de pouvoir instantanément sortir de l'eau tous les nageurs, d'où la contrainte des canoës.

Elle est ouverte à 35 binômes. Ce chiffre reste à confirmer et sera fonction du nombre de canoës et de bateaux de sécurité dont nous pourrons disposer. L'attribution des places se fera en fonction de la date d'inscription : « *les premiers arrivés seront les premiers servis* ».

I – INSCRIPTION

Ouverture des inscriptions : 15 avril 2022

Clôture des inscriptions : 15 août 2022

I - MATERIEL :

11 - Chaque canoë (Sit-on-top) sera équipé (*fourni par l'organisation*) :

- D'une pagaie,
- D'un bidon étanche ,
- D'un gilet de sauvetage (port obligatoire),
- D'une fusée de détresse rouge.

12 - Le nageur devra obligatoirement utiliser une bouée de nage en eau libre. Compte-tenu des vols commis par certains participants les années précédentes, il est demandé aux nageurs de venir avec leur bouée personnelle. L'organisation pourra procéder à quelques dépannages.

Point particulier :

Nous ne fournissons pas l'alimentation pour la course. Chaque nageur pourra placer son ravitaillement particulier, comme ses effets personnels éventuels, dans le bidon étanche.

II – HORAIRES

21 – **Samedi 3 septembre 2022, 19h00 – 21h00** : Soirée de présentation de la course aux concurrents et aux médias présents, dans le hall de la Cité de l'Eau. Le détail des mesures de sécurité sera précisé et les équipements de sécurité seront distribués.

Dans la même soirée, des personnes souffrant de la Sclérose En Plaques interviendront et répondront aux questions éventuelles.

22 – **Dimanche 4 septembre 2022**

a) - Rendez-vous

- A **07h00'** devant l'entrée de la Cité de l'Eau, côté lac, pour les participants et accompagnateurs, pour un transfert en car vers Lausanne, départ 07h30'.

- A **07h30'**, au port des Clerges, pour les bateaux de sécurité, afin de récupérer les canoës en vue du transit vers Lausanne.

b) - Départ de la course : plage de Bellerive à **09h30'**

Les nageurs qui le désirent pourront nous rejoindre directement sur la plage de Belle-Rive à Lausanne, le retour restant à leur charge.

III - ARRIVEE :

L'arrivée se fera sur la plage du parc du miroir de Publier. Il n'y aura pas de podium avec remise de trophée et classement au temps. Chaque concurrent se verra remettre à l'arrivée un lot de récompense.

Il trouvera dans les stands de l'association de quoi se restaurer. Il lui sera possible de prendre une douche et de se changer dans les installations de la Cité de l'Eau.

IV - SECURITE :

Plusieurs bateaux seront disposés sur le trajet afin d'optimiser la trajectoire et disposeront d'une marque reconnaissable. Ils auront à bord de quoi boire et manger pour dépanner des nageurs. D'autres bateaux seront disposés en satellite et joueront les chiens de berger pour suivre les nageurs.

Dans le bateau du directeur de course il y aura un médecin disposant d'un défibrillateur.

V - COMMUNICATION :

Un village de l'association sera monté dans le parc du miroir.

La nageuse paralympique ANITA FATIS*, atteinte de Sclérose En Plaques depuis 1986, marraine de l'association, s'est engagée dans cette course.

* Palmarès d'Anita FATIS : 15 titres de championne de France 2008-2016, 2 médailles de bronze aux mondiaux de 2010, double médaillée au championnat d'Europe 2011, finaliste aux JO de Londres 2012 sur 100m et 200m

VI – NOUVEAUTÉ :

Une course ouverte aux personnes – enfants compris - souffrant de handicap sera organisée, simultanément à la grande traversée. Elle se déroulera le long du rivage, à hauteur du parc du Miroir, sous la forme d'une boucle entre deux bouées, disposées à 50m l'une de l'autre, à parcourir le plus de fois possible.

Les nageurs seront aussi par binôme, un nageur valide et l'autre en situation de handicap.

Nager avec son cœur

Cette traversée se veut

Sportive,

Festive,

Populaire,

Caritative.

Tous les bénéfices seront reversés à l'association " La Traversée Pour l'Espoir " au profit direct des personnes touchées par cette maladie.

LA TRAVERSEE POUR L'ESPOIR
Formulaire d'inscription

Nom :	Prénom :
Adresse :	
Code postal :	Ville :
Email :	
Téléphone :	
demande mon inscription à la traversée du lac Léman entre Lausanne et Publier prévue le 4 septembre 2022	

Conditions d'inscription

L'inscription se fait par envoi de la fiche d'inscription et des documents demandés :

par mail à l'adresse latraverseepourlespoir@gmail.com

par voie postale à l'adresse « La traversée pour l'espoir – Le Gallia – Appartement 11 – 74500 Neuvecelle ».

Régler les frais d'inscription de 75 € par participant.

(Pour des raisons d'organisation aucune inscription ne sera validée tant que nous n'aurons pas reçu le règlement).

Joindre un certificat médical d'aptitude – de moins d'un an à la date de l'inscription - à la nage longue distance en eau libre.

(L'absence de ce certificat empêche la validation de l'inscription. Une licence à jour de Triathlon ou de la FFN convient).

Attester, sur papier libre, être capable de nager le km entre 20 et 25 minutes.

(Cette contrainte est nécessaire pour des raisons d'organisation et de sécurité. Nous ne pourrions pas assurer une sécurité optimale si le train des nageurs s'étend sur une distance trop longue).

Être équipé d'une combinaison néoprène intégrale.

(Indispensable face au risque d'hypothermie. Palmes et tubas ne sont pas admis).

Je demande également **mon adhésion à l'association « La Traversée Pour l'Espoir »**

(Cette adhésion, gratuite et qui n'implique aucune contrainte vis-à-vis de l'association, permet à chaque participant de bénéficier de la couverture apportée par l'assurance souscrite pour cet événement. Implicitement, elle fera de chacun l'ambassadeur des valeurs et de la cause soutenues par l'association).

Points particuliers

- En s'inscrivant, chaque participant abandonne son droit à l'image.

- La clôture des inscriptions est fixée au 15 août 2022. Aucune demande ne sera prise en compte passé ce délai.

- L'organisateur de la manifestation se réserve le **droit d'annuler la course, même au dernier moment**, si les conditions météo interdisent son déroulement. Il ne sera procédé à aucun remboursement d'inscription, compte-tenu des frais d'organisation assumés par l'association.

- Chaque participant devra accepter les décisions du directeur de course pendant la course.

Date et Signature du participant